

RIOM PROSPECTIVES

P 4

**PORTRAIT D'UNE VILLE
À FORT POTENTIEL**

P 8

**CHANGEMENT
CLIMATIQUE
EN AUVERGNE**

P 12

**RIOM,
VILLE VERTE ?**

P 14

**CONSTRUIRE
RIOM 2040**

P 18

**EXISTER
DANS ET AVEC
LA MÉTROPOLE**

P 20

ET DEMAIN ?

P 21

**GRAND ENTRETIEN
LIBOURNE**



La maison dite « des consuls » (XVI^e siècle)
et la maison à pans de bois (XV^e siècle)

La Fondation Riom Terre d'Auvergne (RTA) a été créée en décembre 2016 sous égide de la Fondation de France pour aider au développement de Riom et de sa communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV), en attachant une attention particulière à la culture et au patrimoine. Totalement non partisane, elle agit en complément des actions publiques et des initiatives collectives 3 privées, par des aides financières en soutien à des projets d'intérêt général tournés vers l'avenir et des réflexions sur les devenir possibles des patrimoines architecturaux.

Une fondation est un outil de la « société civile » qui suppose une vision et une action à long terme. C'est pourquoi notre fondation a entamé une réflexion sur une vision à quinze-vingt ans, au-delà des préoccupations électorales des municipales de 2020. Nous souhaitons participer à ce que Riom devienne une ville reconnue pour son patrimoine, sa culture, sa qualité de vie et qu'elle devienne attractive et écoresponsable dans l'agglomération clermontoise. La démocratie participative doit pouvoir trouver sa place à côté de la démocratie représentative.

Anne-Marie Vernin,
présidente de la Fondation Riom Terre d'Auvergne

Portrait d'une ville à fort potentiel

Riom reste aujourd'hui relativement méconnue, comparativement à ses nombreux atouts. C'est l'une des conclusions des travaux menés par la Fondation RTA au cours de l'année 2019 et dont ce magazine est la restitution.

Comment redonner envie aux Riomais de s'approprier leur ville et aux non-Riomais de la découvrir ? Les slogans et logos ne suffisent pas à rendre un territoire attractif. Il faut lui (re)donner du sens pour construire un projet commun qui s'appuie sur ses caractéristiques et qui les mette en lumière dans toute leur singularité. L'identité d'une ville se construit à travers son histoire, ses spécificités et même ses aspérités. Riom n'en manque pas, qui peuvent servir de point de départ pour imaginer son avenir. Le patrimoine ancien démontre la

nécessité de tisser des liens entre le séculaire et l'actuel. De la même façon, les friches pénitentiaires offrent de formidables opportunités pour dynamiser ou restructurer l'offre de services riomois. D'autres objets urbains complètent la liste, à l'instar de la gare SNCF qui occupe une place plus centrale qu'il n'y paraît dans la structuration du cœur métropolitain. Au fil de ses réflexions, la Fondation RTA a ainsi recensé un certain nombre d'enjeux, sujets ou défis prospectifs qui peuvent nourrir le débat citoyen quant à l'avenir de Riom.

Comment ce centre-ville patrimonial très minéral avec un nombre d'habitants en déclin, un habitat délaissé, des friches importantes liées à son histoire peut-il affronter le changement climatique à venir, retrouver sa place de centre vivant et attractif dans la métropole clermontoise qui a longtemps été sa rivale ?

De nombreux atouts, autant de défis

Riom, une histoire séculaire

Riom s'est développée au fil des siècles, connaissant un âge d'or entre la fin du Moyen Âge et le XVIII^e siècle. Le patrimoine ancien, presque entièrement construit en lave issue des volcans voisins, en est la manifestation la plus évidente. On compte 18 monuments historiques et 60 inscrits à l'inventaire supplémentaire. L'autre marqueur identitaire de Riom, dans son histoire, se rapporte à sa position de centralité, structurant la ruralité de la Limagne et des Combrailles.

« Ville de robe » marquée par les équipements judiciaires et pénitentiaires, l'identité de Riom s'est aussi affirmée en tant que pôle bourgeois et commerçant de la région. Ce rôle s'est progressivement dilué dans les méandres des dynamiques territoriales, notamment avec l'émergence de Clermont. Mais les grands équipements de la ville attestent de la place qu'occupe toujours Riom dans l'animation de son bassin de vie.

Un patrimoine remarquable au défi de la modernité

Comme dans de nombreux centres villes de communes intermédiaires en France, le patrimoine ancien riomois est aujourd'hui mis au défi par les évolutions sociologiques, démographiques, écologiques et économiques de notre époque. Les réflexions menées par la Fondation RTA ont rappelé la nécessité de repenser la question de « l'habiter ». Celle-ci ne se réduit pas au seul

logement. Elle englobe tout un ensemble d'activités et services du quotidien qui permettent aux citoyens de pleinement jouir de leur ville : commerces, activités sportives et culturelles, administrations... Dans cette optique, les espaces publics revêtent une importance fondamentale ainsi que la reconversion des anciennes friches carcérales. **Un centre-ville vivant et animé, c'est un argument pour s'installer.**

Espaces publics et services, matrice des aménités urbaines

Ce n'est évidemment pas le seul défi : la transition écologique interpelle de nombreux domaines qui composent l'habitat. Les mobilités décarbonées, en favorisant l'utilisation d'alternatives à l'automobile individuelle, font aussi partie des pistes évidentes. Cela implique aussi d'éviter aux citoyens les déplacements inutiles ou fastidieux. En d'autres termes, cela suppose de réintégrer un maximum de services au sein de Riom Limagne et Volcans : santé, travail, formation... Impossible de penser l'avenir durable des territoires sans reconsidérer drastiquement la manière dont les flux sont générés, en réduisant les déplacements « subis » (par opposition aux déplacements choisis : loisirs etc.). À Riom comme ailleurs, le renouveau passera nécessairement par une politique urbaine qui embrasse d'un seul tenant l'ensemble des leviers activables.

Riom, centralité connectée aux atouts du territoire

Centralité historique, Riom reste un pôle structurant du Puy-de-Dôme. La présence de la Cour d'appel et de la sous-préfecture en témoigne. Surtout, Riom profite d'une situation privilégiée au sein du bassin d'emploi du territoire. Située à moins de 10 kilomètres du centre de recherche de Michelin ou du siège social de Limagrain, deux multinationales d'avenir, la commune possède un vrai potentiel d'attractivité à destination des actifs.

En centre-ville, plusieurs siècles d'architecture



Des élèves de l'école de musique de Riom.

UN CENTRE-VILLE DÉLAISSÉ

Sur les 1 800 logements qui composent le centre-ville, trois-quarts sont antérieurs à 1871. Petits et peu fonctionnels, ils se révèlent mal adaptés aux attentes des ménages. De même, les commerces sont étriés et sans possibilité d'extension. L'espace public souffre aussi : très minéral, il ne propose que peu de lieux de convivialité. Ces facteurs expliquent l'abandon du cœur de ville. De 5 600 habitants en 1962, il n'en restait que 2 000 en 2015. Les logements vacants ou indignes dépassent 25 %. Riom ne pourra retrouver sa vigueur d'antan qu'en accompagnant la rénovation du bâti ancien, condition *sine qua non* à la revitalisation de la commune.



C'est l'une des questions qui anime les activités de Nicolas Rio, consultant-chercheur à la tête de l'agence Partie Prenante¹

Comment redonner du souffle aux villes moyennes ?

Sur quoi les villes moyennes devraient-elles miser ?

Il faut ré-imaginer ce que signifie être une centralité urbaine aujourd'hui, pour des individus qui sont à la fois mobiles et attachés à leur territoire. Ça passe essentiellement par le renforcement des services à la population. **Le job d'une collectivité, c'est de se préoccuper des habitants, actuels et futurs et pas seulement du territoire.** Quels sont les besoins de service qui restent sans réponse ? Comment facilite-t-on les trajectoires résidentielles, par exemple ?

Comment accueille-t-on ceux qui arrivent et ceux qui reviennent ? Ça pose la question des services à la petite enfance, mais aussi du logement, de l'accompagnement des seniors (aide au numérique, repas à domicile...), des jeunes (orientation, activités) et des allers-retours avec la métropole pour les déplacements domicile-travail.

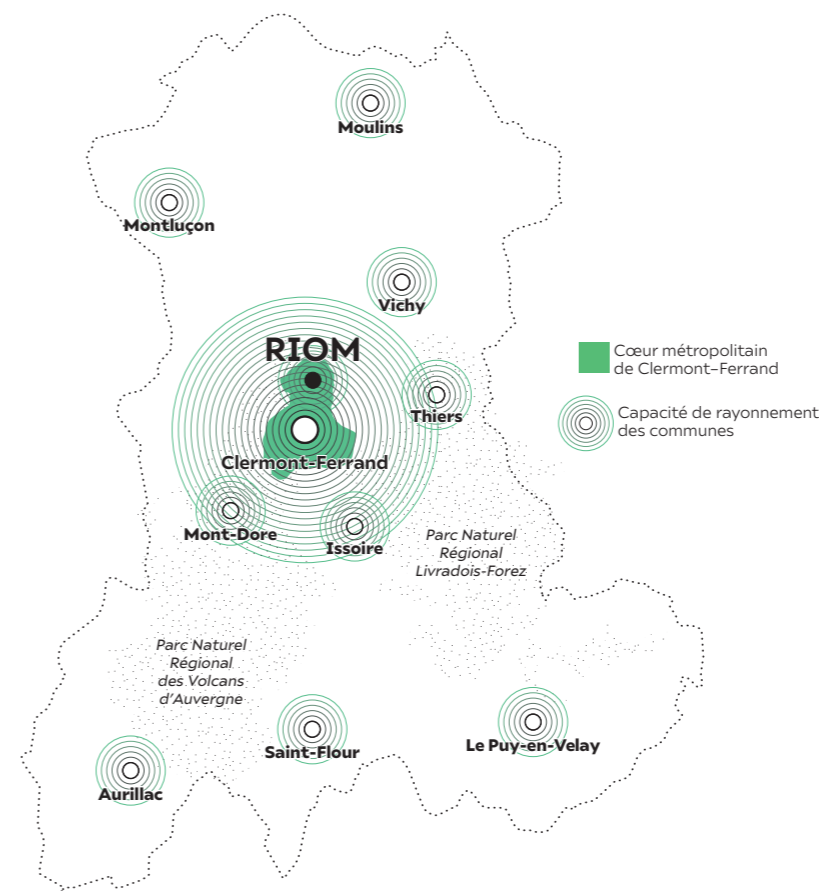
¹ À lire sur son blog : « Quatre pistes pour redonner du souffle aux cœurs des villes moyennes », juin 2018

Comment gérer la relation à la métropole, dans un territoire « métropolisé » justement ?

Il faut sortir du complexe d'infériorité à l'égard des métropoles. Il faut prendre comme une évidence que l'on doit « faire équipe », quel que soit le positionnement de la métropole. « On fait équipe et voilà ce que l'on apporte en tant que ville intermédiaire ». C'est cette stratégie de complémentarité, qui doit forcément s'incarner dans les faits, qui va pouvoir amorcer un rapprochement avec une métropole voisine.

À vos yeux, la hiérarchie centre-périphérie est donc obsolète ?

Les gens bougent de plus en plus, avec une pratique beaucoup plus éclatée du territoire. Il n'y a plus un centre et une périphérie, mais un système avec plusieurs polarités. Dans ce système, il y a la métropole, mais aussi des territoires ruraux dynamiques, d'autres villes moyennes et un système encore plus large comme par exemple la région.



Le rayonnement des communes par rapport à Clermont.

Quels sont les outils disponibles pour mettre en place ce changement d'échelle ?

L'alliance des territoires est en train de devenir le nouveau mot d'ordre. On le voit avec les contrats de réciprocity. Même s'ils restent parfois des coquilles vides, ils invitent à changer de regard sur son territoire. Je l'avais observé sur le dialogue initié entre Lyon et... le Pays d'Aurillac. Comment la Biennale

de la danse de Lyon pouvait-elle résonner à Aurillac ? Comment le festival de rue d'Aurillac pouvait-il s'arrimer à la Métropole ? La démarche n'a pas abouti, mais elle a aidé les acteurs locaux à réaliser que le positionnement d'Aurillac ne se réduisait pas à être la capitale du Cantal. Cet exemple montre que les coopérations viendront d'abord de la société civile, plutôt que des contrats formels entre collectivités.

BONNES PRATIQUES DES OUTILS POUR SOLIDARISER LES MÉTROPOLIS ET LEURS TERRITOIRES PROCHES

En 2014 naissent les contrats de réciprocity à la suite des Assises de la ruralité. Elles instaurent une coopération particulière entre les métropoles et les territoires qui les entourent sur des domaines précis : covoiturage, télétravail, tourisme, valorisation des déchets... 4 contrats ont été signés et sont toujours en cours. En 2016, apparaissent les Plans d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) pour mettre en place des politiques publiques à un échelon infra départemental. Des projets en commun entre territoires proches sont lancés comme la voie verte de l'Allier, ou la Société Publique Locale Clermont Auvergne (SPL) pour fournir l'ingénierie nécessaire à des projets d'équipement.

Changement climatique en Auvergne : comment faire face ?

Selon les travaux du GIEC publiés en 2014, l'élévation de température pourrait être de 4 à 5 degrés d'ici 2100. Il serait néanmoins possible de limiter ce réchauffement en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis quelques années maintenant, les experts et la société civile tentent de traduire les modélisations scientifiques du GIEC à une échelle plus concrète et plus appréhendable : celle du quotidien et des territoires régionaux, avec des horizons temporels plus courts (2030-2040), permettant à chacun de mieux prendre conscience des impacts à venir.

Au-delà du « réchauffement » à proprement parler, les répercussions pourraient être majeures

sur un territoire comme l'Auvergne, notamment pour l'agriculture et la biodiversité, mais aussi pour le bien-être des habitants : diminution de l'eau disponible, pics de chaleurs répétés notamment. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut penser l'avenir de Riom. L'enjeu est d'abord de s'appuyer sur ces prévisions pour tenter de penser le futur du pays riomois et de l'affirmer comme un territoire à la fois vertueux, durable et surtout vivable.

Comment mesurer les effets du changement climatique à l'échelle de l'Auvergne. En 2015, Météo-France a lancé ClimatHD¹ : un module interactif où chacun peut observer, région par région, les répercussions des scénarios envisagés.

L'Auvergne face aux dérèglements climatiques

Le changement du climat, un enjeu majeur pour la région

Dans le cas de l'Auvergne en 2040, il faut se préparer à une augmentation du nombre d'épisodes caniculaires (de 35 jours/an en 1970 à 60 en 2040) et, inversement, à une diminution des épisodes de gel sur l'année. Selon Météo-France, les données climatiques augurent un assèchement important en toute saison, à court terme (2021-2050) comme à long terme (2071-2100), mettant en péril des pans entiers de la vie agricole, de la biodiversité et du quotidien des habitants : arbres morts, impossibilité d'arroser les cultures en Limagne, difficultés pour les éleveurs et donc aussi pour les marchés locaux...

L'assèchement des sols, une réalité déjà perceptible

« Cette évolution se traduirait par un allongement moyen de la période de sol sec de l'ordre de deux à quatre mois, tandis que la période humide se réduirait dans les mêmes proportions », précise l'institution climatologique. Ces conséquences sont d'ores et déjà observables dans le Puy-de-Dôme, qui fait face à une multiplication des épisodes de sécheresse. Le 1^{er} octobre 2019, la Préfecture a annoncé la mise à l'étude d'une stratégie départementale pour faire face aux crises sur le long terme².

¹ Les infographies sont à retrouver, région par région, sur le site ClimatHD.

² Selon la préfecture : « Le département connaît un accroissement des effets ressentis du changement climatique se traduisant par des conflits d'usage de plus en plus prégnants. »

Repenser le rôle de Riom à l'aune du changement climatique

De quoi s'interroger sur la répartition des réserves d'eau de la chaîne des Puys. Le sujet ne concerne pas que l'arrière-pays. Cette perspective invite à repenser la manière dont les villes sont conçues et alimentées. Comment végétaliser les espaces publics tout en préservant les ressources en eau du territoire ?

Comment maintenir les terroirs locaux tout en favorisant le développement d'une agriculture plus durable et plus responsable ? L'enjeu est crucial et obligera les collectivités à coopérer pour être à la hauteur du défi qui s'annonce.



Le parc de Cerey ; le plan d'eau participe à la gestion des crues.

De plus en plus de voix s'élèvent pour rappeler que les villes intermédiaires auront un rôle majeur à jouer pour impulser de bonnes pratiques ancrées dans le territoire.

À quelle échelle penser la transition écologique ?

Des villes à taille humaine, un atout pour l'expérimentation

C'est en tous cas l'avis de Benoît Calatayud¹ « *Compte tenu de leur taille, qui favorise les expérimentations et de leur gouvernance, qui permet une adoption rapide des décisions, les villes moyennes apparaissent comme des acteurs de premier plan dans la lutte contre le réchauffement climatique* ».

Il s'agirait même d'une formidable opportunité de développement pour des communes qui souhaiteraient attirer les ménages. « *L'amélioration de la qualité de vie des villes moyennes peut contribuer à renforcer leur attractivité* », par exemple grâce la construction de bâtiments à basse consommation énergétique (BBC), plus abordables que dans les métropoles.

¹ responsable Transition énergétique à la direction de l'innovation de la Banque Publique d'Investissement, dans une note publiée par la Fondation Jean Jaurès.

Riom, au cœur d'un réseau de collectivités proactives

Cet horizon est d'autant plus pertinent que les villes moyennes disposent de nombreux autres avantages pour entrer de plain-pied dans une démarche d'urbanisme durable : « *un riche patrimoine naturel, agricole et forestier, un cadre de vie de qualité et une capacité à s'inscrire dans des réseaux actifs de collectivités* », énumère le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) dans une étude publiée en juin 2019.

Forte de ces atouts, la ville de Riom dispose d'une véritable carte à jouer, en résonance avec les autres collectivités du territoire. Certaines communes ont d'ores et déjà entamé leur transition dans différents secteurs, comme c'est le cas dans les Combrailles. La transition écologique se fera grâce à cette mise en réseau de bonnes pratiques, de manière à les diffuser sur l'ensemble du territoire. C'est aussi le rôle de la communauté d'agglomération de Riom Limagne Volcans (RLV) que de soutenir, valoriser et mettre en avant ces expérimentations locales.



Pendant la visite de l'ancien hôtel particulier Guymoneau (XVI^e siècle)

Un Plan d'Aménagement et de Développement Durable pour Riom Limagne et Volcans

Le défi est de taille : dans le Puy-de-Dôme, les gaz à effet de serre proviennent pour 33 % des transports et pour 33 % des logements et bâtiments divers. La part des GES liée à l'habitat et au déplacement domicile-travail des particuliers dépasse les 50 %.

Des enjeux qui témoignent de l'impact direct que pourrait avoir une politique urbanistique ambitieuse, qui réponde (entre autres) aux enjeux de la rénovation/réadaptation du bâti ancien, à la profonde évolution des déplacements domicile-travail et à l'artificialisation des sols par des constructions nouvelles. Le Projet d'Aménagement

et de Développement Durable (PADD), en cours à RLV, pourra offrir des premiers indices quant à la manière dont ces défis seront pris en compte.

Charge à la société civile de contribuer à cette dynamique. Il ne s'agit pas seulement d'inciter les habitants à des changements d'habitudes individuelles, comme on les y cantonne encore trop souvent. Mais aussi de montrer que le corps citoyen peut être partie prenante, voire même initiateur de démarches vertueuses sur son propre territoire.

Le cas de Combrailles Durables, comme bien d'autres à travers la France, témoigne de la vitalité des initiatives collectives pour ouvrir des perspectives en complément - ou en soutien - des acteurs publics.

BONNES PRATIQUES

COMBRAILLES DURABLES, UNE INITIATIVE LOCALE POUR PRENDRE SON ÉNERGIE EN MAIN

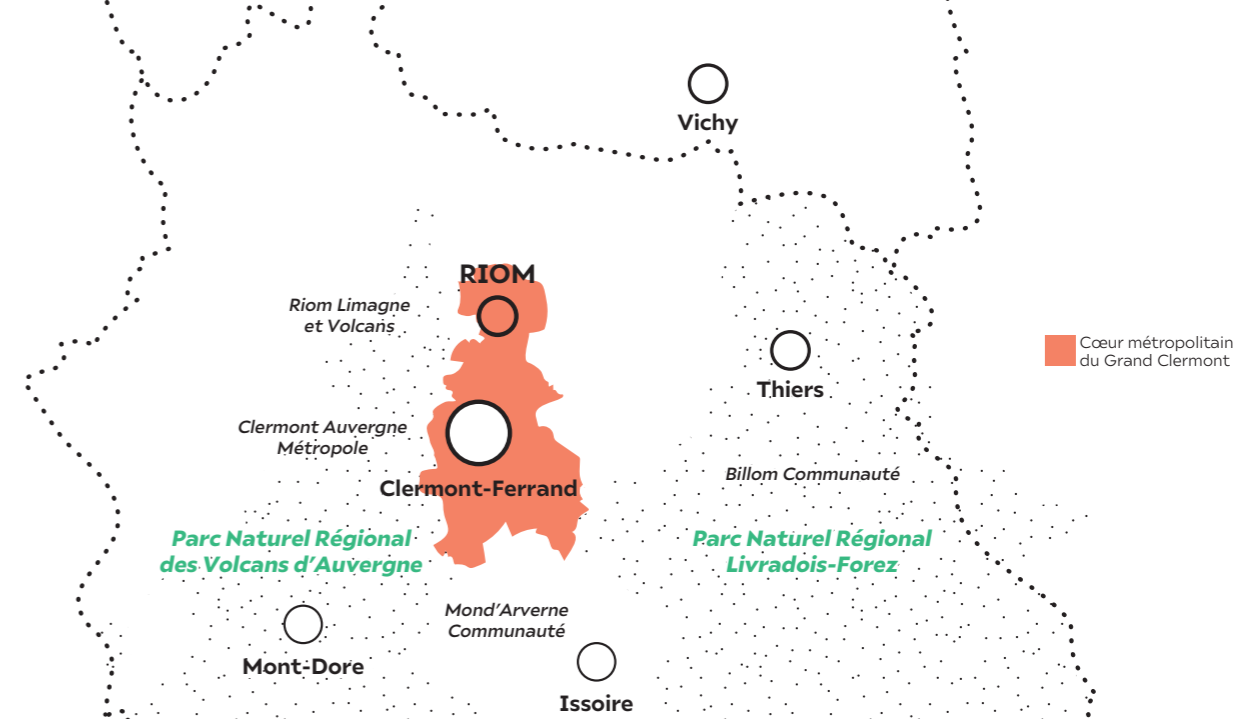
Depuis dix ans, Combrailles Durables suscite l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics du territoire. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a ainsi permis l'installation de vingt-deux centrales citoyennes, pour une production totale de 596 MWh par an (correspondant à la consommation de près de 600 personnes, hors-chauffage). Un objectif à la fois écologique et citoyen, qui se donne pour mission de retrouver la maîtrise d'une partie de sa production énergétique tout en créant du lien social au sein des territoires.



Riom, une ville proche de la campagne



Le centre-ville ancien ; les remparts supprimés au XVIII^e siècle laissent place aux boulevards.



Quelle devrait-être la fonction de Riom dans son territoire ? En tant que petite ville, celle-ci présente des qualités potentiellement prisées par les ménages et qui le deviendront d'autant plus en renforçant la qualité de vie.

Riom, ville verte ?

Riom se cherche aujourd'hui une identité forte et un positionnement stratégique pour les années à venir. Le développement durable est une opportunité pour construire un nouveau modèle urbain, centré sur la qualité du cadre de vie.

Le diagnostic économique et social des 220 villes moyennes du dispositif « Action Cœur de Ville » est aujourd'hui globalement partagé, avec des réponses institutionnelles significatives.

En parallèle, la société civile doit contribuer à cet élan en proposant une vision, un horizon, qui embrasse

l'ensemble des aspirations des habitants au-delà des impératifs opérationnels actuels.

Le changement climatique offre cette fenêtre de tir pour rassembler les énergies autour d'un projet commun. Au-delà des poncifs, l'idée d'une « ville verte » mérite d'être considérée comme une trajectoire

possible pour repenser Riom dans son urbanité et plus largement dans son ancrage à l'arrière-pays. De la même façon que l'urgence sociétale du projet « Cœur de ville » a ouvert le débat de leur nécessaire revitalisation, l'urgence climatique invite la société à s'interroger sur les modalités de son rapport à la ville.

Demain : Riom, « poumon » du cœur métropolitain ?

Riom, havre de bien-être dans l'aire métropolitaine

Forte de nombreux atouts (patrimoine qualitatif, proximité des espaces naturels), Riom pourrait s'affirmer comme le « poumon vert » du cœur métropolitain. En creux se dessine l'idée d'une ville qui aurait anticipé les dérèglements climatiques et serait en mesure de proposer à ses habitants une plus-value notable en termes de cadre de vie. Cela suppose la mise en œuvre de projets concrets au-delà de « Cœur de ville », pour permettre aux Riomois de mieux supporter les canicules et sécheresses à venir.

Ainsi, Riom pourra alors attirer de nouveau les familles et ménages qui cherchent à s'installer dans une ville à taille humaine, tout en restant connectés à la fois au dynamisme métropolitain et au cadre naturel du pays riomois.

Bien plus qu'une périphérie, une ville-centre avec ses atouts

L'objectif n'est pas de devenir une simple « banlieue-dortoir » de la métropole clermontoise. Riom n'est pas et ne doit pas être une ville à vocation seulement résidentielle.

Pour éviter cet écueil, il faut rappeler et insister sur le fait qu'elle est une ville à l'histoire séculaire, dont le patrimoine ancien n'est que la partie visible. Elle est aussi dotée d'infrastructures et d'équipements majeurs, qui en font une centralité structurante du territoire.

Patrimoine, culture, convivialités : une identité à renforcer

Le cadre de vie ancien comprend aussi des aménités, qui dépassent le seul champ écologique : la vie culturelle et les convivialités urbaines, la vitalité du cœur de ville et des espaces publics, des équipements sportifs... Le marché pourrait par exemple étendre son aura sur l'ensemble de la ville en attirant d'autres acteurs de la région sur le thème du « bien manger ».

De même, Riom pourrait participer aux animations de Clermont 2028 pour faire connaître ses atouts. Patrimoine, culture et qualité de vie : c'est sur ce triptyque que la ville pourra ancrer son développement en tant « qu'oasis » de l'aire métropolitaine.

Construire Riom 2040

Au fil de ses travaux, la Fondation RTA a acquis la conviction qu'il fallait nourrir le débat public avec un horizon à la fois proche et lointain, pour faire rêver, tout en restant dans le domaine du réalisme.

2040 : ce n'est évidemment qu'une échéance indicative, la Fondation RTA n'ayant pas de vocation à s'inscrire dans un agenda opérationnel et formel. Mais cette date permet d'imaginer d'autres futurs, en se donnant le temps de les concilier. Parallèlement au court terme de la revitalisation urbaine (Action Cœur de Ville) et au long terme des modélisations prospectives (GIEC), 2040 permet d'imaginer une ville de Riom réinventée sans trahir son essence.

Bien sûr, beaucoup de choses restent à faire. Mais plus que les projets concrets que l'on peut imaginer, ce sont aussi les gouvernances et les modes de décisions qui pourront permettre d'y arriver. Quelle place accorder aux associations, aux acteurs locaux, aux groupements citoyens dans la prise en charge de leur territoire ? Comment concilier les modalités démocratiques actuelles, avec les volontés participatives toujours plus vivaces dans notre société ? L'horizon « Riom 2040 » souhaite ouvrir ces questions, sans forcément leur donner de réponse figée.



La salle Dumoulin, salle de spectacles municipale.

S'appuyer sur les spécificités de Riom et notamment de son histoire séculaire : c'est la condition pour inventer la ville de demain et s'assurer qu'elle réponde efficacement aux besoins réels de ses citoyens.

Un horizon pour un urbanisme durable

Le patrimoine, clé de voûte de l'urbanisme durable à Riom

Dans le cas de Riom, la question du patrimoine ancien fait partie intégrante de l'équation. Prenons un exemple parmi les plus évidents : la végétalisation des espaces publics. Au-delà de l'aspect esthétique, c'est bien dans la perspective du développement durable que l'idée prend racine, notamment pour sa capacité à réduire la formation d'îlots de chaleur. Mais comment favoriser ces respirations sans altérer l'intégrité du patrimoine ancien ?

Au-delà du cœur de ville, penser Riom dans son ensemble

Peut-être faut-il raisonner à une autre échelle que celle du centre-ville historique ? On peut imaginer de nombreuses évolutions végétales dans les pourtours de la ville, comme par exemple les boulevards, la réhabilitation du Pré-Madame et pourquoi pas une extension du parc Dumoulin qui irriguerait le sud de la ville du square Virlogeux jusqu'à l'avenue de Clermont. Un projet fou sur le papier et pourtant loin d'être irréalisable. Ce n'est là qu'une proposition, parmi de nombreuses autres suggérées lors des ateliers de travail ayant conduit à ce magazine (cf. double-page suivantes).

Un projet de territoire au service des citoyens

Si le développement durable est évidemment la toile de fond qui invite à initier ce type de projets, le fil directeur reste et restera toujours le bien-être des citoyens.

Riom a tout à gagner à renforcer son positionnement de ville où il fait « bon vivre ». L'ensemble des aménités urbaines est concerné : parcs et jardins, donc, mais aussi commerces, services, espaces publics, équipements et animations culturelles... Un vrai potentiel qui mériterait d'être développé.

Décorations de Noël en centre-ville de Riom.



LEXIQUE

LES ÎLOTS DE CHALEUR, L'UN DES FACTEURS DU RÉCHAUFFEMENT DES VILLES

Un îlot de chaleur urbain (ICU) désigne une élévation localisée de température qui touche les zones urbanisées, à l'échelle d'une rue, d'un quartier, ou d'une agglomération dans son ensemble. Les facteurs sont nombreux : asphalté qui concentre les rayons du soleil, forme du bâti qui ne permet pas une bonne circulation de l'air etc. La végétalisation est une solution plébiscitée pour réduire ce phénomène, mais aussi la « débitumisation » des parkings, cours d'école et autres surfaces goudronnées. Inversement, les rues étroites et non-rectilignes contribuent à limiter les îlots de chaleur en favorisant les jeux d'ombre. C'est notamment le cas du centre ancien de Riom.

Le 25 septembre 2019, la Fondation RTA a réuni une vingtaine de citoyens. Objectif : une séance de travail pour imaginer les futurs possibles du territoire.

Quelques pistes pour réinventer Riom

Les espaces publics, terreau de la qualité de vie

La question des espaces publics est maintes fois revenue, clé de voûte de la revitalisation en cœur de ville : piétonisation totale ou partielle, ou plus simplement une meilleure signalétique de la « zone de rencontre » déjà existante, mais aussi végétalisation et aménagements des zones de convivialités... font partie des propositions évoquées. La valorisation du marché s'est invitée à plusieurs reprises, insistant sur son potentiel et la manière dont on pourrait le renforcer.

Le patrimoine ancien, un atout à valoriser

Riom dispose de nombreuses bâtisses qui gagneraient à être connues par les touristes, comme par exemple les hôtels particuliers. La beauté des vieilles pierres est un atout de choix pour développer une offre d'hébergement « typique » et de caractère, à condition de trouver les moyens financiers pour les mettre en valeur.

Les mobilités, axe de travail essentiel

Les participants ont aussi mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'offre de mobilités sur le territoire, à l'échelle intra-urbaine, mais aussi et surtout à l'échelle interurbaine : relations à la métropole et aux autres villes de l'intercommunalité.

La question des mobilités décarbonées est un enjeu crucial dans les territoires les moins denses, obligeant les équipes municipales à rivaliser d'inventivité pour réduire la dépendance à l'automobile.



Spectacle d'improvisation théâtrale.

Riom, ville culturelle et connectée

Les échanges ont permis de mettre en évidence divers questionnements. La perspective de faire de Riom une « cité connectée », à l'instar de Nevers qui s'est positionnée comme le « carrefour de la ville intelligente et médiane », n'a pas suscité un engouement notable.

Mais cela n'empêche pas de réfléchir à la manière de développer le numérique. La mise en place d'une école de la création numérique ouverte aux jeunes, sur le modèle du programme TUMO à Paris et Erevan¹, serait une excellente opportunité pour affirmer le positionnement culturel de la ville, après l'installation de l'école de cinéma. Cette école pourrait s'installer dans une des friches carcérales.

¹TUMO Paris est un programme pédagogique extrascolaire innovant et gratuit élaboré en étroite collaboration avec TUMO Erevan

Rendre la ville à nouveau désirable et son bâti patrimonial habitable

Pendant près de 50 ans, l'habitat périurbain, plus simple, plus rapide et moins coûteux à construire, a répondu à la fois aux besoins et aux rêves d'une part importante de notre société, engendrant l'étalement urbain autour des centres qui regroupaient services et emplois.

Ne serait-il pas opportun d'inverser, au bénéfice des centres villes, ce qui a fait l'attractivité et le succès de la périurbanisation ? Il faudrait jouer sur les nombreux leviers qui ont fait ce succès avec en plus, du fait de la dimension patrimoniale, une assistance forte aux propriétaires investisseurs. Cette assistance doit permettre une vision globale du bâti dans lequel s'inscrit l'opération, du besoin visé et des moyens mobilisables. Cela correspond à une « démarche de projet ». Une telle démarche qui intéresse principalement l'habitat vernaculaire ne peut être portée que par la collectivité.

LEXIQUE

LA LOI MALRAUX, UNE APPROCHE PATRIMONIALE DU LOGEMENT

Dans les années 1950, les centres villes subissaient de grands changements pour s'adapter à la croissance démographique.

Il apparaissait donc vital de protéger l'immobilier ancien et de le rénover pour qu'il s'intègre au mieux dans l'espace urbain des villes en développement.

Pour cela, la loi Malraux (1962) a créé les premiers secteurs sauvegardés et de mise en valeur (PSMV). Ces derniers délimitent des zones qui seront protégées et prescrivent des règles spécifiques dans le cas de travaux. Cette loi permet aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'avantages fiscaux sur les travaux de rénovation qu'ils entreprennent à condition de louer leur bien pendant 9 ans.

Il faudrait que ce dispositif d'aide soit complété pour les propriétaires occupants compte-tenu du coût des travaux. Le centre ancien de Riom a été couvert par un PSMV dès les années 80.

Qui doit gérer l'évolution des PSMV ? Confier celle-ci à une collectivité locale, confrontée en permanence à la gestion du quotidien, pourrait conduire à la disparition au coup par coup du patrimoine.



Exister dans et avec la métropole

Penser le développement de Riom implique d'inclure la société civile, permettant la construction d'un projet commun. Cela nécessite aussi de questionner la relation à la métropole clermontoise, colonne vertébrale structurante du territoire.

Penser l'échelle locale en l'incluant dans l'échelle métropolitaine

Il faut le rappeler : la France est de plus en plus marquée par le phénomène de « métropolisation ». Dans ce paradigme, il est essentiel de penser les projets d'urbanisme et plus encore d'urbanisme durable, en intégrant dans l'équation la métropole avoisinante. Cela ne signifie pas de diluer son autonomie dans une subordination vis-à-vis de l'échelon métropolitain, mais simplement d'assumer l'existence

de ces relations qui structurent les déplacements, les parcours de vie, les consommations de ressources etc.

La question se pose en ces termes : comment permettre à Riom de s'affirmer sans pour autant s'isoler ? Autrement dit, comment lui redonner les moyens de ses ambitions, sans pour autant occulter l'écosystème dans lequel elle s'inscrit ? C'est à ce jeu d'équilibre que devront s'atteler le corps politique et la société civile dans les années à venir.



Clermont-Ferrand, vue de nuit de la place de Jaude

Riom, ville-centre autant que ville-interface

Prenons le cas de la gare de Riom-Châtel-Guyon. Celle-ci est fortement utilisée par l'ensemble du bassin de vie riomois et notamment par un grand nombre de citoyens venus du nord-Clermont ou d'actifs se rendant à leur travail. Ce rôle de maillon invite à repenser la gare non pas simplement comme une simple connexion ferroviaire, mais comme un véritable pôle intermodal incluant d'autres services : parc-relais pour covoiturage ou autopartage, stations de recharge pour véhicules électriques ou à hydrogène, hôtels, restaurants, cafés, marchands de journaux, conciergerie etc. Nous ne sommes pas à la fin de l'évolution des modes de déplacement. Il est important de conserver des friches pour les utilisations futures. On pourrait également imaginer des liaisons entre la gare et le centre ville (coin des Taules) et la gare pour désenclaver ce nouveau quartier.

Le plan de déplacement urbain (PDU) de Clermont prévoit de réduire fortement le nombre de voitures entrant dans la métropole

en 2030. Comment faire, sachant que 80 % des déplacements domicile/travail entre RLV et Clermont se font aujourd'hui en voiture ? Il faudrait qu'il y ait une multiplication des liaisons ferrées entre Riom et Clermont, couplée à une extension du service le soir après 19 heures. Pourquoi, dans ce contexte de diminution des trajets quotidiens en voiture, ne pas se servir d'une partie de la chaussée de l'ex N9 Riom/Clermont pour la réaffecter ? Pourquoi ne pas y installer un tram-train ou des bus (électriques ou à hydrogène), ou encore une piste cyclable en site propre ? Cela ne pourra se faire que lorsque les nouvelles mobilités auront été installées entre Riom et Clermont pour ne pas « piéger » les automobilistes.

L'enjeu implicite d'un pôle intermodal sur le site de la gare serait aussi de souligner l'importance que joue Riom dans la relation entre les différentes entités du territoire, faisant le lien entre le rural et la métropole, mais aussi entre les différents centre-bourgs de Riom Limagne et Volcans.

LEXIQUE

LA MÉTROPOLISATION, UN CONCEPT ESSENTIEL POUR COMPRENDRE LES TERRITOIRES

En géographie, la « métropolisation » désigne le phénomène de concentration des populations, des activités, des équipements et des fonctions stratégiques au sein des plus grandes agglomérations. Le terme, dans son acception contemporaine, est né dans les années 1990. C'est l'un des facteurs majeurs de la structuration actuelle des territoires, avec une accélération observée depuis deux décennies environ. Comme le rappelle la plateforme Géoconfluences¹, « la métropolisation amplifie un certain nombre d'enjeux d'aménagement liés à l'étalement urbain, ainsi que les modes de gouvernance urbaine ».

¹ Plateforme de ressources pédagogiques en géographie



Et demain ?

En complément du programme « Action Cœur de Ville », la revitalisation de Riom passera par des actions spécifiques mobilisant les élus, les services de l'État et bien sûr la société civile.

Habitat

Qu'il soit vernaculaire ou exceptionnel, le patrimoine est un plus, mais ce n'est pas l'essentiel. Il convient de passer d'une logique qui met en avant une offre dans un cadre patrimonial à préserver, à une prise en compte des besoins et des souhaits de la société actuelle. Il est nécessaire que les dispositifs actuels d'accompagnement des propriétaires et des porteurs de projets soient renforcés.

Friches

Engager des réflexions globales sur les friches patrimoniales, en priorité carcérales, afin d'établir des programmes de réhabilitation/rénovation permettant de répondre aux besoins des habitants du centre historique et de RLV.

Culture

Des projets en commun avec Clermont-Ferrand sont à mettre en place ; la participation au projet de Capitale européenne de la culture est un exemple, mais il y en a bien d'autres.

Mobilités

Des offres homogènes sur l'ensemble du cœur métropolitain, desservant les principaux sites de RLV et de la métropole sont à envisager. Pour être utilisées, il ne doit pas y avoir trop de ruptures de charges et les services doivent être étendus sur des amplitudes qui englobent également les temps des loisirs. Ainsi, la réalisation du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de Clermont Métropole sur la seule agglomération clermontoise ne permet pas de prendre en compte les besoins de l'ensemble du bassin de vie du SCOT.

Image et notoriété

Il faut les renforcer. L'offre actuelle y compris en termes de qualité de vie, est mal connue des Clermontois.

Formation

Tourner Riom vers l'avenir à l'aide du numérique pour participer à la construction de la société de demain. Pour cela envisager, de soutenir la mise en place d'une école de création numérique pour les adolescents.

Gestion territoriale

Il convient de lever l'ambiguïté qu'a créé le périmètre de Clermont Métropole qui coupe en deux le Cœur métropolitain (SCoT).

Démocratie locale

Ces projets éco responsables vont fortement impacter certaines habitudes. Cela ne pourra pas se faire sans une large adhésion des usagers, ce qui implique de trouver une place à la « démocratie participative ».

Rôle de la fondation RTA

Nous avons proposé une vision à long terme. Notre vocation n'est pas l'opérationnel. Nous pouvons ponctuellement aider à la prise de conscience des évolutions nécessaires. Mais notre rôle est toujours l'aide au développement des expressions culturelles et le soutien au patrimoine afin de contribuer au renforcement de l'identité de notre territoire.

La Fondation RTA a choisi d'observer les « bonnes pratiques » mises en œuvre dans d'autres villes intermédiaires comme Cahors, Châteauroux ou Béthune. Parmi elles, Libourne se distingue.

Libourne, une inspiration pour penser le futur de Riom ?

De nombreux points communs avec Riom

Que ce soit en raison de sa taille (24 880 habitants), de sa position géographique (située à 30 kilomètres de Bordeaux, sur la ligne TGV la reliant à Paris) ou de ses caractéristiques urbanistiques (un centre-ville ancien fortement dégradé), les raisons de s'intéresser à l'évolution de Libourne ne manquent pas.

Libourne un projet urbain « péri-métropolitain »

D'autant que Libourne a récemment impulsé un important projet urbain, « Libourne 2025 : La Confluente », comprenant la réhabilitation du cœur de ville, la reconversion d'une friche, l'aménagement des berges... mais aussi une réflexion iconoclaste sur sa relation à la Métropole de Bordeaux.

Libourne





Libourne

Nous avons rencontré Ingrid Voisin-Chadouin, directrice-générale adjointe en charge du projet urbain, pour en savoir plus sur cette initiative.

Comment est né le projet « Libourne 2025 : La Confluente » ?

En 2015, quand Philippe Besson a été élu maire, il a désiré porter son mandat sur une revalorisation de la ville et de son identité. Il voulait que les Libournais retrouvent la fierté de leur ville. Mon rôle était d'écrire un projet urbain à partir de ça, avec une échéance qui allait au-delà de son mandat : 2015-2025. Nous avons identifié trois axes thématiques :

1/ **se connecter au territoire**, tant au rural qu'à la Métropole, pour ne pas être à l'écart tout en continuant à jouer notre rôle de ville-centre ;
2/ **mettre en valeur nos atouts**, pour que les Libournais se les approprient ou pour séduire ceux qui voudraient s'installer ;
3/ **enfin, réhabiliter** ce qui allait le plus mal chez nous, à savoir la bastide ancienne. On a mis le paquet sur cet hyper centre.

Comment avez-vous intégré la métropole bordelaise dans l'équation ?

La métropole et nous, on a des relations qui s'intensifient. Beaucoup de travailleurs choisissent de vivre à Libourne, parce que le foncier

est trop cher dans la Métropole ou parce qu'ils ont envie d'un cadre de vie différent. Inversement, on a aussi beaucoup d'actifs qui viennent de la Métropole. Plutôt que de nier cela, le maire s'est dit qu'il devait fonder son projet urbain sur cette nouvelle relation au territoire. Libourne est la ville-centre d'un territoire rural, mais elle doit aussi pouvoir jouer un rôle de coopération avec cette Métropole dont elle subit *de facto* les influences.

Dans la foulée, vous avez organisé un « Atelier péri-métropolitain » inédit en France.

Comment est né ce néologisme ?
Il y avait ce nouveau rapport à la Métropole en train de s'instituer et on voulait provoquer la discussion sur cette relation. On a invité des gens qui pensent la ville, des membres de la société civile, des acteurs du territoire. Et on a inventé ce terme de « péri-métropolitain » pour susciter le débat. Était-on en périphérie et en-dehors, ou était-on à la périphérie comme porte d'entrée ? On voulait titiller les gens en leur disant que l'avenir de la Métropole, c'était aussi de se déplacer dans ces territoires périphériques !

« Libourne 2025 » intègre une forte composante culturelle. Pourquoi ?

Suite à l'Atelier péri-métropolitain, on s'est rendu compte que la culture était un moyen essentiel pour réaliser notre projet urbain. Quand on fait de l'espace public, on souhaite qu'il puisse être le support d'activités culturelles, comme le festival des arts de la rue. On a aussi une résidence d'artistes sur trois ans, qui travaille sur la mémoire de la ville et qui s'est installée dans les logements vacants. Au fond, tout part de la fierté des gens, d'un sentiment de reconnaissance, pour soi-même et pour les autres, de la valeur des lieux.

La Tour de l'Horloge, centre de la ville. Ancien beffroi du XVI^e siècle.

